

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-URBANISME

DU 26 OCTOBRE 2017

PROJET URBAINS

- Programme NEOLIA : 20 logements en accession (Fougères)

Le projet consiste en la réalisation de 16 maisons individuelles ou jumelées par les garages et la construction de 4 logements en « neo quatro » (c'est-à-dire un bâtiment composé de 4 logements) à l'emplacement de l'immeuble Bretagne qui a été démoli.

Typologie des logements :

Monsieur Grillon s'interroge sur le produit « néo quatro » et en particulier sur le fait que pour certains logements l'orientation n'est pas satisfaisante avec nécessairement des ouvertures au Nord.

Suite à la réunion des informations complémentaires ont été fournies par NEOLIA

Concernant la performance énergétique, on est en RT 2012. C'est le stade réglementaire équivalent au BBC. Pour l'énergie renouvelable, on a un chauffe-eau thermodynamique pour l'eau chaude et la chaudière pour le chauffage. La chaudière ne tourne pas hors période de chauffe. Seul le chauffe-eau fonctionne.

Un plan NEOQUATRO est joint à ce compte rendu

- Avancement de la ZAC du Grand-Bannot

Les travaux d'aménagement de la première phase du Grand-Bannot devraient débuter d'ici la fin de l'année. Ensuite les terrains seront vendus en lots par la sedD à des promoteurs pour réaliser des logements dans le cadre d'un cahier des charges architecturale bien défini.

Pour information les fiches de lots sont transmises avec ce compte rendu. Cependant, elles sont susceptibles d'être modifiées dans leur emprise au gré de la commercialisation.

Il sera demandé une attention particulière pour que les constructions les plus hautes soit en frange haute de la ZAC afin de préserver les cônes de vue pour le plus grand nombre. A ce titre un inversement de la hauteur est demandé sur certains lots. Une demande en ce sens a été transmise à la SedD

PROGRAMME DE REQUALIFICATION ENERGETIQUE DES IMMEUBLES DE NEOLIA

Un programme de rénovation énergétique est engagé sur un immeuble situé au 5 rue des bleuets et deux immeubles, rue des campenottes. Les travaux comprennent notamment une isolation par l'extérieure. L'ensemble de ces travaux ont fait l'objet d'un avis favorable du conseil architectural et urbain de l'ADU.

PROGRAMME DE TRAVAUX

- Chauffage Urbain quartier des Fougères :

Suite à l'étude de solutions alternatives chauffage au Fougères, étude cofinancée par l'ADEME et NEOLIA, il a été défini le scénario suivant :

NEOLIA se désengagera totalement du réseau chaleur qui lui appartient pour réaliser une chaufferie gaz collective à l'échelle de chacun de ses bâtiments y compris les copropriétés issues du de leur parc.

La commune a fait le choix d'un scénario évolutif qui permettra à terme la création d'une chaufferie bois. Ce scénario consiste en la création d'une chaufferie gaz (2 chaudières) qui alimentera le groupe scolaire CURIE et JEANNEY ainsi que les logements communaux et le bâtiment du CMS avec utilisation partielle du réseau de chaleur existant.

La synthèse de cette proposition est jointe à ce compte rendu. La mise en service de cette chaufferie est prévue en juin 2018.

- Les travaux de requalification de la rue du STADE

En accompagnement des travaux du THNS la commune souhaite s'engager avec le soutien du Conseil Départemental dans la requalification totale de la rue du stade avec en particulier la création de trottoirs partagés cycle/ piéton sur tout le linéaire, la reprise de la chaussée et de l'éclairage public. PMA dans le cadre du programme Evolity déplacera les deux arrêts bus aujourd'hui plutôt dangereux et réalisera des quais bus adaptés comme cela a été fait sur la rue de la Libération.

Le conseil départemental du Doubs pourrait bonifier sa participation aux coûts des travaux en contrepartie d'un déclassement de cette voie départementale dans le domaine communal. Il sera étudié la possibilité de limiter le transit des poids lourd afin préserver la chaussée et de sécuriser cette entrée de ville.

- Les travaux de sécurité rue de NOMMAY :

A l'occasion de travaux du département sur la rue de Nommay, la commune a saisi l'occasion pour améliorer la sécurité et réduire la vitesse par la création d'un plateau à proximité de la rue des barres. Un ralentisseur supplémentaire sera installé à l'approche du carrefour du 8 mai.

- Programme Eclairage public rue de Gascogne :

Les 24 points lumineux de la rue de Gascogne seront équipés de nouveaux luminaires en LED ce qui permettra une baisse notable de la consommation et une meilleure performance photométrique. L'installation devrait se dérouler dès le début d'année 2018.